

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	12.06.2019	10h40		DDTE
Nouvelle version, annule et remplace la version publiée en juillet 2019				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 19.004
Titre : Amendement au projet de loi sur les chiens (LChiens)		
Contenu :		
Art. 4, lettre j (nouvelle) <i>j) les chiens thérapeutiques et zoothérapeutiques certifiés en activité.</i>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Baptiste Hurni		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Dominique Andermatt-Gindrat	Sylvie Fassbind-Ducommun	